

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA GARDE ADHEMAR**  
**Séance du lundi 29 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 29 septembre à 14 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. François LAPLANCHE-SERVIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers absents : 6

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 11

Pour le Conseil municipal du jeudi 25 septembre le quorum n'était pas atteint. Le soir même, le Conseil municipal a donc été convoqué à nouveau 3 jours ouvrables plus tard soit le lundi 29 septembre 2025.

Date de convocation du Conseil Municipal : Jeudi 25 septembre 2025

**Etaient présent(e)s :** M. LAPLANCHE-SERVIGNE François - Mme MILHAUD Agnès – M. SIMONIN Georges - Mme COSSIN Sabine - M. WINAUD-TUMBACH Georges – M. GAMET Jean-François - Mme HERBERT Maria - M. MACON François - Mme BESSON-LLORET Véronique

**Etaient absent(e)s :** Mme ROLLAND Antoinette - Mme BARBET Christine - M. FARJON Jean-Marc -Mme BIRADES-TROCCAZ Emilie - M. FABRE Nicolas - Mme MOINE-DOUMENG Isabelle

**Pouvoirs :**

Mme MOINE-DOUMENG ISABELLE donne pouvoir à Mme BESSON-LLORET Véronique

Mme BIRADES-TROCCAZ Emilie donne pouvoir à Mme MILHAUD Agnès

**Est désigné comme secrétaire de séance :** Véronique BESSON-LLORET

---

**DELIBERATION N°2025 - 58 : Marché 2025-01 Rénovation et extension de l'école maternelle communale : Avenant au marché de travaux lot n°2 GROS ŒUVRE – Entreprise SAS DCA**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération n°2025-36 du 19 juin 2025 décidant de l'attribution du marché public n°2025-01 relatif au projet de rénovation et d'extension de l'école maternelle communale ;

**Vu** la proposition financière de l'entreprise SAS DCA, titulaire du lot n°2 GROS ŒUVRE, transmise le 18 juillet 2025 ;

M. Simonin, adjoint, explique que des travaux complémentaires sont nécessaires. En effet, les travaux en cours ont révélé la nécessité de reprendre des écoulements d'eaux usées dans l'existant sous le dallage et de créer des longrines dans le sas de la seconde classe.

Un avenant au marché d'un montant de 3 468,30 € HT est proposé par l'entreprise SAS DCA. Le marché initial était de 77 965,12 € HT, avec l'approbation de l'avenant n°1, le montant du marché sera porté à 81 433,42 € HT.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

-**APPROUVE** l'avenant au marché de travaux n°2025-01 pour le lot n°2 GROS ŒUVRE pour un montant de 3 468,30 € HT

-**AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant.

- **DIT QUE** les crédits sont prévus au budget communal

**Vote :** POUR : 10      CONTRE : 0      ABSTENTION : 1

Fait le 29/09/2025

Le Maire,  
François LAPLANCHE-SERVIGNE

La secrétaire de séance,  
Véronique BESSON-LLORET

